PostFinance

Paiements en renminbi vers la Chine

Avec l'introduction du renminbi en tant que monnaie de paiement, PostFinance élargit son offre en matière de trafic des paiements international et tient ainsi compte de l'importance croissante de la monnaie chinoise. La Chine figure désormais au troisième rang dans le classement[1] des principaux partenaires commerciaux de la Suisse et le Fonds monétaire international (FMI) a décidé fin 2015 d'intégrer la devise chinoise, le renminbi, dans son panier de devises aux côtés du dollar américain, de l'euro, du yen japonais et de la livre anglaise.

Renminbi est le nom officiel de la monnaie (du peuple).

Yuan désigne l'unité de compte.

CNY est le code monétaire ISO officiel de la monnaie chinoise.

CNAPS est l'acronyme du système de clearing chinois (Chinese National Advanced Payment System).

Le renminbi est encore contrôlé par le gouvernement chinois et soumis à certaines restrictions, ce qui se reflète dans le processus de virements. Vous trouverez ci-après les conditions requises pour garantir le bon déroulement des paiements en CNY/renminbi:

1. Relation commerciale avec une entreprise basée en Chine continentale

Un paiement en CNY présuppose une relation commerciale avec une entreprise chinoise comme destinataire du paiement et ne peut pas s'effectuer en faveur d'une personne privée. Le client prend acte du fait que si cette condition n'est pas remplie, le paiement en question sera rejeté par la Chine, ce qui peut engendrer une perte de change. Nous recommandons donc de consulter le destinataire avant d'effectuer le virement afin de s'assurer qu'il peut recevoir des paiements en renminbi.

2. Saisie de paiements dans le logiciel et transmission par voie électronique par fichier

Seuls les paiements en CNY qui ont été saisis dans un logiciel de paiement et transmis par voie électronique (directement du logiciel ou par fichier) peuvent être traités.

Vous trouverez des informations sur les logiciels de paiement possibles sous:
postfinance.ch/software (Clientèle commerciale)
postfinance.ch/zv-software (Clientèle privée)

Une saisie directe dans le masque de paiement pour l'étranger dans e-finance / dans la PostFinance App n'est pas possible pour des raisons techniques.

3. Connaissance des informations de paiement nécessaires du partenaire commercial chinois

Pour effectuer un virement, il faut saisir dans le paiement les informations suivantes, relatives à la banque bénéficiaire, en plus des données habituelles:

- Champ BIC/SWIFT: code (CNAPS) numérique à douze chiffres au lieu du BIC habituel
- Données sur la banque bénéficiaire:
  1re ligne: BIC au lieu du nom de la banque
  2e et 3e lignes: laisser vide
  4e ligne: lieu de la banque (sans rue ni NPA)

Vous obtenez ces informations auprès de votre partenaire commercial chinois.

4. Inscription unique du compte à débiter auprès de PostFinance

Avant d'exécuter un premier paiement en CNY, il faut procéder à l'inscription unique du compte (IBAN ou dénomination du compte) à partir duquel les paiements en CNY seront réalisés. Un délai de deux jours ouvrables est nécessaire avant l'activation de la saisie du paiement. Nous recommandons d'utiliser un compte en francs suisses, puisqu'une double conversion a lieu lors de virements à partir de comptes en monnaie étrangère.

Pour vous inscrire et en cas de question, veuillez contacter votre conseiller ou l'assistance téléphone pour le trafic des paiements international au +41 (0)58 667 97 67.

Risques lors de virements en CNY/renminbi

Le renminbi étant géré par le gouvernement chinois, les conditions-cadres réglementaires peuvent changer en tout temps pour vous. Le client assume la responsabilité relative au contrôle et au respect des directives du gouvernement chinois pour une transaction vers la Chine continentale.

S'appliquent en outre les conditions générales et conditions de participation de PostFinance SA, consultables sous postfinance.ch/cg.

[1] Source: Office fédéral de la statistique, 2017

PostFinance SA
Mingerstrasse 20
CH-3030 Berne

Téléphone +41 (0)58 667 97 67
www.postfinance.ch

460.152 fr (pf.ch/dok.pf) 01.2025